Reçu en préfecture le 28/10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE Publié le ÉLIBERATIONS I CONSEIL MUNICIPAL () ID : 074-217403070-20250825-2025_32-DE



Le 25/08/2025 à 19h

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLY-LE-PELLOUX, dûment convoqué le 22/08/2025 réuni session ordinaire. à la mairie. sous la présidence Madame Charlotte BOETTNER, Maire de la commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 15

Nombre de Conseillers absents : 6

Nombre de Conseillers représentés : 2

<u>Présents</u>: ANDRIEU Julie - BARBIER Vincent - BOETTNER Charlotte - FURGET Isabelle -MEUNIER Pierre - PEREZ Elizabeth - SAINT Pascal - VERNEY Jean-Paul - VILLARET Odile

Absents ayant donné procuration :

BAILLON Joseph à PEREZ Elizabeth

KADDOUR Vincent à SAINT Pascal

Absent n'ayant pas donné procuration :

GRANICZNY Cathy

GUETTE Pascal

SUBLET Patrice

NANCHE Chantal

Madame Elizabeth PEREZ est nommée secrétaire de séance.

2025-32	DECLARATION D'INTENTION D'ALLIENER (DIA) N° : DIA 07430725A0006

CONSIDERANT le droit de préemption urbain instauré par la délibération du 24/01/2017 sur les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme,

CONSIDERANT la DIA transmise par l'Office Notariale ETCHARRY à CRUSEILLES (Haute-Savoie) le 08/08/2025, concernant une parcelle située :

Section	N°	Adresse	Superficie totale	
Α	2257 – 2262 - 2266	470 route de la Combe	1354 m²	

CONSIDERANT que le montant de l'opération est supérieur à 500 000€ et doit être soumis au vote du Conseil Municipal,

VU les conseillers municipaux ne prenant pas part au vote, étant donné leur appartenance à l'affaire en question,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- RENONCE A EXERCER son droit de préemption urbain sur la parcelle susvisée,
- AUTORISE Madame le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

le: 28/10/2025 14:11 (Europe/Paris)



Reçu en préfecture le 28/10/2025

Publié Je AIRE

ID: 074-217403070-20250825-2025_32-DE

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE Elizabeth Perez

Le Maire,

- certifie le caractère exécutoire de cet acte,

e informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Affiché/Publié le : 28140/2025 Transmis en préfecture le : 28140/20 Certifié exécutoire le : 28140/20

Publié le : 28/10/2025 14:11 (Europe/Paris)



Envoyé en préfecture le 28/10/2025 Reçu en préfecture le 28/10/2025 Publié le

ID: 074-217403070-20250825-2025_32-DE

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Ce formulaire est émis par le ministère en charge de l'urbanisme1.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien ☐

	 ✓ Déclaration d'intention d'aliéner un bien (1) ✓ Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U) (artic ☐ Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D. ☐ Compris dans une zone de préemption délimitée au et suivants du Code de l'urbanisme (4)) ☐ Demande d'acquisition d'un bien (1) ☐ Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (2) ☐ Compris dans une zone d'aménagement différé (Z./) 	0.) (articles L. 212-1 e i titre des espaces n	et suivants du Code de l'urbanisme (3))
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	l'administration	
	Date de dépôt au guichet : $08/08/2025$ Prix moyen au m² :		gistrement :DIA07430725A0008
4 - F	Propriétaire(s) du bien		
	Pour une personne physique (5) : Nom d'usage 1 FENET et EUVRARD	Prénom 1 LUDOVIC et V	ALERIE
	Profession (facultatif) (6) :	tité de l'éventuel co Prénom	-déclarant :
	Profession (facultatif) (6) :		
	Pour une personne morale (7) : Dénomination		
	Forme juridique		
	N° SIRET Nom d'usage du représentant	Prénom du représ	entant
	Si le bien est en indivision (8), soit entre personnes physic part du déclarant :, indiquer le nombre de co-indivis complémentaire « Autre(s) déclarant(s) » (9) en indiquant	aire(s) :	et compléter la fiche

Nom de l'ent	rée, immeub	le, résidence	e, ZA :			
Numéro : 47	' 1	Voie : ROL	JTE DE LA CO	MBE		
					LY-LE-PELLOUX	
Pays : FRA	NCE				toriale (si international) :	
		50 B	P: (Cedex :	,	
•	acultatif) :				acultatif) :	
	tronique (fac			`	,	
ituation d	lu bien					
Adresse pré	cise du bien					
La cession d	u bien entraî	ne-t-elle une	division parcellair	re ? 🗌 Oui 🗹 No	n	
N° de boîte a	aux lettres, ar	opartement.	escalier, étage :			
	·					
			e, ZA :			
/\/	70		OUTO DE LA CO	MDE		
Numéro : 04	170	Voie : ro	oute DE LA CO	MBE		
Lieu-dit :			oute DE LA CO		7405	
Lieu-dit :			oute DE LA CO		postal : 7 4 3 5	0
Lieu-dit : Localité : <mark>Vil</mark>	ly le Pellou	IX	oute DE LA CO	Code	postal : 7 4 3 5	0
Lieu-dit : Localité : <mark>Vil</mark> Superficie to	ly le Pellou	IX liette fonciè	re du bien cédé (n	Code	postal : 7 4 3 5	0
Lieu-dit : Localité : <mark>Vil</mark> Superficie to	ly le Pellou	IX liette fonciè	re du bien cédé (n	Code	postal : 7 4 3 5	O
Lieu-dit : Vil Localité : Vil Superficie to	ly le Pellou otale de l'ass cadastrales	IX siette foncièi de la parcell	re du bien cédé (n le²	Code n²): 1354		
Lieu-dit : Vil Localité : Vil Superficie to Références o Préfixe	ly le Pellou otale de l'ass cadastrales Section	iette foncièi de la parcell N°	re du bien cédé (n le²	Code n²) : 1354 Localité	COMBE	superficie
Lieu-dit : Vil Localité : Vil Superficie to Références o Préfixe 000	ly le Pellou otale de l'ass cadastrales Section OA	iette foncièi de la parcell N° 2257	re du bien cédé (n le²	Code n²) : 1354 Localité	COMBE ND	superficie
Lieu-dit : Vil Localité : Vil Superficie to Références o Préfixe 000 000 000	ly le Pellou otale de l'ass cadastrales Section OA OA	ix siette foncièr de la parcell N° 2257 2262 2266 plus de parc	re du bien cédé (n	Code 1354 Localité RTE DE LA LEYDEVA	COMBE ND ND	superficie 12 306
Lieu-dit : Localité : Vil Superficie to Références (Préfixe 000 000 000 i Si le bien Plan(s) cada	ly le Pellou otale de l'ass cadastrales Section OA OA OA	iette foncièi de la parcell N° 2257 2262 2266 plus de parc nt(s)	re du bien cédé (n	Code Localité DRTE DE LA LEYDEVA LEYDEVA	COMBE ND ND	superficie 12 306
Lieu-dit : Localité : Vil Superficie to Références o Préfixe 000 000 000 i) Si le bien Plan(s) cada Désignatio	ly le Pellou otale de l'ass cadastrales Section OA OA OA est situé sur stral(aux) joir	isiette foncière de la parcell N° 2257 2262 2266 plus de parcent(s)	re du bien cédé (n	Code Localité DRTE DE LA LEYDEVA LEYDEVA	COMBE ND ND	superficie 12 306
Lieu-dit : Localité : Vil Superficie to Références o Préfixe 000 000 000 i) Si le bien Plan(s) cada Désignatio Immeuble Non bâti	ly le Pellou ptale de l'ass cadastrales Section OA OA OA est situé sur stral(aux) joir on du bien	iette foncière de la parcell N° 2257 2262 2266 plus de parcent(s)	re du bien cédé (n le² 47(celles cadastrales, ii Non	Localité DRTE DE LA LEYDEVA LEYDEVA veuillez renseigner	COMBE ND ND	superficie 12 306
Lieu-dit : Localité : Vil Superficie to Références de Préfixe 000 000 000 i) Si le bien Plan(s) cada Désignatio Immeuble Non bâti Bâti sur te	ly le Pellou ptale de l'ass cadastrales de l'ass Section OA OA OA est situé sur stral(aux) join on du bien Bâ errain d'autru	ix siette foncièr de la parcell N° 2257 2262 2266 plus de parcent(s)	re du bien cédé (n le² 47(celles cadastrales, ii Non propre as indiquer le nom	Localité DRTE DE LA LEYDEVA LEYDEVA veuillez renseigner	COMBE ND ND	superficie 12 306
Lieu-dit: Localité: Vil Superficie to Références Préfixe 000 000 000 i) Si le bien Plan(s) cada Désignatio Immeuble Non bâti Bâti sur te En cas d'indi	ly le Pellou otale de l'ass cadastrales d' Section OA OA OA est situé sur stral(aux) join on du bien Bâ errain d'autru vision, précis	ix siette foncièr de la parcell N° 2257 2262 2266 plus de parcent(s)	re du bien cédé (n le² 47(celles cadastrales, ii Non	Localité DRTE DE LA LEYDEVA LEYDEVA veuillez renseigner	COMBE ND ND	superficie 12 306
Lieu-dit: Localité: Vil Superficie to Références (Préfixe 000 000 3 Si le bien Plan(s) cada Désignatio Immeuble Non bâti Bâti sur te En cas d'indi Nature des c	ly le Pellou otale de l'ass cadastrales Section OA OA OA est situé sur stral(aux) join on du bien P Bâ errain d'autru vision, précis droits cédés	ix siette foncièi de la parcell N° 2257 2262 2266 plus de parc nt(s)	re du bien cédé (n le² 47(celles cadastrales, ii □ Non propre as indiquer le nom	Localité DRTE DE LA LEYDEVA LEYDEVA veuillez renseigner du propriétaire :	COMBE ND ND	superficie 12 306
Lieu-dit: Localité: Vil Superficie to Références de 1900 000 000 3 Si le bien Plan(s) cada Désignation Immeuble Non bâti Bâti sur te En cas d'indi Nature des co Pleine Pro	ly le Pellou ptale de l'ass cadastrales de l'ass c	ix siette foncièr de la parcell N° 2257 2262 2266 plus de parc nt(s)	re du bien cédé (n le² 47(celles cadastrales, ii Non propre as indiquer le nom	Localité DRTE DE LA LEYDEVA LEYDEVA veuillez renseigner	COMBE ND ND	superficie 12 306
Lieu-dit: Localité: Vil Superficie to Références de 1900 000 000 3 Si le bien Plan(s) cada Désignation Immeuble Non bâti Bâti sur te En cas d'indi Nature des co Pleine Pro	ly le Pellou otale de l'ass cadastrales de l'ass cadastrales de l'ass Section OA OA OA est situé sur stral(aux) join on du bien Bâ errain d'autru vision, précis droits cédés opriété ol en superfie	ix siette foncièr de la parcell N° 2257 2262 2266 plus de parc nt(s)	re du bien cédé (n le² 47(celles cadastrales, ii □ Non propre as indiquer le nom	Localité DRTE DE LA LEYDEVA LEYDEVA veuillez renseigner du propriétaire :	COMBE ND ND	superficie 12 306

[2] Si le bien est situé sur plusieurs communes soumises au DPU, autant de DIA que de communes sont nécessaires.

Carrières	Eaux cadastrées	Jardins	Terrains à bâtir	Te	Reçu en prefecture le 28/10/ Reçu en préfecture le 28/10/ Prains d'agrèment Publié le	
					ID: 074-217403070-202508	25-2025_32-DE

Surface cons	truite au sol (m	2) .	Surface u	tile ou habitable (m²) · 141.63	
				☐ Autres locaux	
	ues du bien (d			L /\direction loodux	
•	•		volumes :		
	ues du bien (c ns un bâtimen				
•	•		oriétés :		
	•		e 4 ans	☑ Plus de 10 ans ☐ Moins d	le 10 ans
Lo regionient		a oto par		This do to ans a women	
N° du lot	Bâtiment	Étage	Quote-part des parties communes	Nature	Surface ou habita
			Qui 🚺 loindre le réglement et l	le cahier des charges du lotisse	ement.
		ent ? 🗹 (
Bien situé dan	ıx (13)	1 🗆	Non		
Bien situé dan Droits sociau Désignation c	ix (13) le la société :	1 🗆	Non	Nombre de parts cédées :	
Bien situé dan Droits sociau Désignation d	ix (13) le la société :	1 🗆	Non	Nombre de parts cédées : Nombre total de parts :	

☐ Autre (préciser) :

Envoyé en préfecture le 28/10/2025 Reçu en préfecture le 28/10/2025 **Occupation** Publié le Par le(s) propriétaire(s) Par un (des) locataire(s) - Le cas échéant, préciser la nature du bail, le mohitie date de prise d'effet et de fin de bail et le nom du locataire. Sans occupant ☐ Autre (préciser) : Une installation soumise à autorisation ou à enregistrement, au titre du code de l'environnement a t-elle été exploitée sur le terrain? □ Oui - S'il y a lieu, joindre les informations dues telles que spécifiées par l'article L. 514-20 du code de l'environnement. Non E - Droits réels ou personnels (15) Grevant les biens : 🗹 Oui 🗖 Non Préciser la nature : PASSAGE RESEAUX Indiquer si rente viagère antérieure : ☐ Oui ☐ Non F - Modalité de la cession ou de la donation 1 - Vente amiable Prix de vente ou évaluation (en chiffres) : 680000(en lettres) : SIX CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) : Dont éventuellement inclus : Mobilier : 20000€ Autres : Vente indissociable d'autres biens : Oui Non Si oui, adresse précise du bien (description à porter en annexe) : Modalité de paiement Comptant à la signature de l'acte authentique A terme (présiser) : ☑ Si commission, montant : 23685€ ✓ TTC □ HT À la charge de : □ Acquéreur Vendeur ☐ Si paiement en nature Désignation de la contrepartie de l'aliénation : Évaluation de la contrepartie : ☐ Rente viagère Montant annuel : Montant comptant : Bénéficiaire(s) de la rente : ■ Droit d'usage et d'habitation ■ Vente de la nue-propriété Évaluation de l'usage ou de l'usufruit : Autres modalités de transfert Échange Désignation des biens reçus en échange :

Montant de la soulte le cas échéant :

	Propriétaires contre-échangistes :	Envoyé en préfecture le 28/10/2025 Reçu en préfecture le 28/10/2025 Publié le
	☐ Apports en société	ID: 074-217403070-20250825-2025_32-DE
	Bénéficiaire : Esti	mation du bien apporté : ıx à construire
	Estimation du terrain : Estimation des loc	caux à remettre (dation) :
	☐ Location-accession - Estimation de l'immeuble objet de	la location-accession:
	2 - Adjudication (16)	
	☐ Volontaire ☐ Ou rendue obligatoire par une dispo ☐ Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une dona	
	Date de l'adjudication :	Montant de la mise à prix :
	3 - Donation (17) ☐ Oui ☑ Non	
G-	Les soussignés déclarent	
	Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A 1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquériconditions indiqués Acquéreur - personne physique (facultatif) (18): Nom d'usage	Prénom
	VANDERMEERSCH et VIDAL	STEPHANE et ANOUK
	Profession :	
	Acquéreur - personne morale (facultatif) (18) : Nom d'usage du représentant	Prénom du représentant
	Dénomination	Forme juridique
	N° SIRET	
	Adresse de l'acquéreur (facultatif) (18) :	
	N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage :	
	Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA :	
	Numéro : 31 Voie : RUE DES MOUETTES	
	Lieu-dit :	Localité : ANNECY LE VIEUX
	Pays : FRANCE	Division territoriale (si international) :
	7 1 0 1 0	dex :
	Téléphone (facultatif) :	Indicatif (facultatif) :
	@	

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur Reguen préfecture le 28/10/2025

Envoyé en préfecture le 28/10/2025

Reçu en préfecture le 28/10/2025

Publié le

Publie le
ID: 074-217403070-20250825-2025_32-DE

□ 2	- Demande(nt) au titulaire du dro	t de préemption d'acqu	ıérir les biens dé	ésignés à la rubriq	ue C aux prix
et co	nditions indiqués (20).				

☐ 3 - Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F-2 des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A.

Dossier saisi par voie électronique

Fait à : Villy le Pelloux

Le: 07082025

Signature et cachet s'il y a lieu

H-	Rubrique à remplir si le signataire est le nota	ire ou un autre mandataire (21)
	Nom d'usage	Prénom
	DUARTE FERREIRA	LIONEL
	Qualité	
	NOTAIRE	
	Adresse électronique :	
	jihane.djoudi _@ nf.	notaires.fr
	Adresse	
	N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage :	
	Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA:	
	Numéro : AVENUE NAPO	DLEON III
	Lieu-dit :	
	Localité : Saint-Julien-en-Genevois	Pays :
	$Code\;postal: 7\;4\;1\;6\;0 BP: 8\;0\;3 Ce$	dex:
	Téléphone : 0 4 5 0 4 9 0 0 5 3 (Inc	licatif si international) : +

I - Observations

Envoyé en préfecture le 28/10/2025

Reçu en préfecture le 28/10/2025

Publié le

ID: 074-217403070-20250825-2025_32-DE

Cadre réservé au titulaire du droit de préemption



Informations concernant vos données à caractère personnel

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande et pour vous contacter par la suite.

Le responsable de traitement de la déclaration d'intention d'aliéner est la commune de dépôt de votre dossier. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Ainsi, pour toutes informations, questions ou exercice de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), par courrier :

À l'attention du délégué à la protection des données 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07



Reçu en préfecture le 28/10/2025

52L0~

Annexe - Références cadastrales

Si votre bien porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour de la company de la

Préfixe Section N° Localité Superficie totale (m²) N° **Préfixe Section** Localité Superficie totale (m²) **Préfixe Section** N° Localité Superficie totale (m²) **Préfixe Section** N° Localité Superficie totale (m²) **Préfixe** N° **Section** Localité Superficie totale (m²) **Préfixe Section** N° Localité Superficie totale (m²) **Préfixe** N° Localité Superficie totale (m²) **Section Préfixe Section** N° Localité Superficie totale (m²) **Préfixe Section** N° Localité Superficie totale (m²) **Préfixe Section** N° Localité Superficie totale (m²) **Préfixe** N° Superficie totale (m²) **Section**

Reçu en préfecture le 28/10/2025

ublié le

ID: 074-217403070-20250825-2025_32-DE

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'ac soumis à l'un des droits de préemption prévus par

Liste des renvois figurant dans le formulaire

- (1) La déclaration ou la demande doit être établie en 4 feuillets et adressée au destinataire (cf. renvois (2), (3) et (4)) par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal, ou déposée contre décharge, ou transmise par voie électronique.
- (2) Si le bien est soumis au droit de préemption urbain, régi par les articles L. 211-1 et suivants du code de l'urbanisme, la déclaration ou la demande doit être adressée à la mairie de la commune où est situé ce bien.
- (3) Si le bien est compris dans une zone d'aménagement différé (article L. 212-1 et suivants du code de l'urbanisme), la déclaration ou la demande est à adresser au maire de la commune où est situé ce bien.
- (4) Si le bien est compris dans une zone de préemption délimitée au titre de la législation sur les « espaces naturels sensibles » (article L. 215-1 et suivants du code de l'urbanisme), la déclaration est à adresser au président du conseil départemental du département dans lequel est situé ce bien.
- (5) Si la demande est faite conjointement par deux personnes qui ne sont pas en indivision, il faut indiquer le nom et le prénom du second déclarant dans nom 2 prénom 2 ; dans le cas d'une indivision des compléments devront être apportés dans la fiche complémentaire dédiée « Autre(s) déclarant(s) » (cf. renvoi 9).
- **(6)** Si la profession est renseignée, elle doit l'être selon la nomenclature INSEE des professions et catégories socio-professionnelles en 8 postes : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers, retraités, autres personnes sans activité professionnelle.
- (7) Si le déclarant est une personne morale ou plusieurs personnes morales, les éléments doivent être clairement renseignés (Siret, forme juridique et identité du représentant). La possibilité qu'il y ait plusieurs personnes comme déclarants peut être traitée dans la fiche complémentaire dédiée « Autre(s) déclarant(s) ».
- (8) Pour les immeubles en indivision, deux cas doivent être distingués :
- l'immeuble est soumis au droit de préemption urbain ou compris dans une zone d'aménagement différé :
 les cessions des droits indivis, même si ceux-ci ne représentent pas la totalité de l'immeuble, doivent faire l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner, sauf si elles sont consenties à l'un des co-indivisaires ;
- l'immeuble est compris dans une zone de préemption des espaces naturels sensibles : n'est soumise à déclaration d'intention d'aliéner que la cession de l'ensemble des droits indivis représentant l'immeuble dans son entier, sauf pour le droit de préemption du Conservatoire du littoral qui est applicable à la cession de droits indivis sur un immeuble ou une partie d'immeuble bâti ou non bâti ainsi qu'à la la cession de la majorité des parts d'une société civile immobilière lorsque le patrimoine de cette société est constitué par une unité foncière, bâtie ou non, sur la totalité ou certaines parties des zones de préemption créées par le conseil départemental ou le Conservatoire.
- (9) En cas d'indivision entre personnes physiques ou entre personnes morales, les informations relatives à l'identité, l'adresse et à la quote-part seront obligatoirement renseignées dans la fiche complémentaire « Autre(s) déclarant(s) » générée automatiquement lorsque le nombre de co-indivisaires est renseigné.
- (10) L'adresse du déclarant doit être la plus détaillée possible. Pour le siège social (si le propriétaire est une personne morale), il faut indiquer l'adresse du principal établissement ; lorsque la déclaration ou la demande est présentée par un établissement secondaire, le signataire devra indiquer l'adresse à la rubrique H.
- (11) Bâtiments vendus en totalité : les renseignements à fournir ne doivent porter que sur le bâtiment principal (la maison par exemple) ; la surface construite au sol ainsi que la surface utile ou habitable peuvent être indiquées approximativement ; les niveaux s'entendent, tant des étages proprement dits que des sous-sols, rez-de-chaussées ou combles, le cas échéant locaux autres que des appartements : il s'agit des locaux principaux affectés à un usage autre que d'habitation (bureaux, commerces par exemple). Le numéro des volumes pour une vente en volumes permet d'identifier le bien objet de la vente.
- (12) Locaux dans un bâtiment en copropriété.

Nature des lots : précisez s'il s'agit d'un appartement, d'une cave, d'un box pour automobile, etc. La surface utile ou habitable n'est à indiquer que pour les locaux principaux (appartements, bureaux...).

- (13) Droits sociaux : lorsque la DIA porte sur la vente de parts de société (si cette rubrique doit être remplie, il est nécessaire de remplir également la rubrique précédente : « locaux dans un bâtiment en copropriété »). Désignation de la société : indiquez seulement sa dénomination, sa forme juridique (par exemple : société civile) ainsi que l'adresse de son siège, comme prévu à la rubrique A.
- Nature des droits cédés : parts ou actions par exemple. Il faut indiquer le nombre et le numéro des parts.
- (14) Usage : il s'agit de l'usage actuel du bien. Il peut y avoir plusieurs usages donc plusieurs choix conjoints possibles. Si vous souhaitez, en accord avec votre acquéreur, donner des indications sur l'usage futur qu'il entend conférer au bien, les faire figurer à la rubrique G.
- (15) Indiquer clairement s'il y a des droits réels ou personnels.
- La mention « en attente d'éléments de la conservation des hypothèques » n'est pas admise.



(16) - Adjudication : cette rubrique correspond à des cas dans lesquels la déclaration Requien préfecture le 28/10/2025 p établie par le notaire ou le greffier du tribunal compétent chargé de procéder à l'adjudicion. Au cas où l'adjudici serait faite sans qu'une mise à prix soit prévue, vous devez nécessairement évalue 10: 074-217403070-20250825-2025_32-DE

(17) – La donation peut donner lieu à droit de préemption. Ceci est régi par l'article L. 213-1-1 du code de l'urbanisme qui précise en effet que sont également soumis au droit de préemption les immeubles ou ensembles de droits sociaux mentionnés au 1° de l'article L. 213-1 lorsqu'ils font l'objet d'une donation entre vifs, sauf si celle-ci est effectuée :

- 1° Entre ascendants et descendants ;
- 2° Entre collatéraux jusqu'au sixième degré ;
- 3° Entre époux ou partenaires d'un pacte civil de solidarité ;
- 4° Entre une personne et les descendants de son conjoint ou de son partenaire de pacte civil de solidarité, ou entre ces descendants.
- (18) Les renseignements concernant l'acquéreur doivent être obligatoirement fournis si la personne qui se propose d'acquérir l'immeuble l'exige : en effet, en cas de non-utilisation aux fins prévues par les textes des biens acquis par préemption, l'ancien propriétaire et l'acquéreur évincé par la préemption disposent d'un droit de rachat préférentiel et, en cas de méconnaissance de ce droit, d'une action en dommages-intérêts.
- (19) Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur : vous pouvez préciser à cet endroit, en accord avec l'acquéreur, l'usage que ce dernier entend conférer au bien :
- maintien de l'usage actuel
- ou, au contraire, changement de cet usage, par exemple, conversion de bureaux en logements. Vous pouvez préciser également les conditions dans lesquelles l'acquéreur envisage de conférer cette destination au bien : en le laissant en l'état, en le réhabilitant, en édifiant une construction neuve...
- (20) Cette rubrique est à remplir lorsque le propriétaire fait exercice du « droit de délaissement » qui lui est offert par le code de l'urbanisme lorsque son bien est compris dans une zone d'aménagement différé ou soumis au droit de préemption urbain.
- (21) Signataire autre que le propriétaire.

Qualité : notaire, mandataire, fondé de pouvoirs, gérant de la société propriétaire, etc. Joindre à la déclaration ou à la demande une copie du pouvoir ou du mandat.

(i) Pour en savoir plus

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex - Tél: 01 40 81 21 22 www.ecologie.gouv.fr

Annexe - Lots

Si votre bien porte sur plusieurs lots, veuillez indiguer pour chaque lot les informations suivantes :

N° du lot	Bâtiment	Étage	Quote-part des parties communes	Nature	Surface utile ou habitable